



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 01

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION – AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Siège : 95 rue de Lavour – PIT Lavour la Béchade – BP 90162 – 63504 ISSOIRE CEDEX
Administration générale : 7 ter boulevard André Malraux – BP 90162 – 63504 ISSOIRE CEDEX
Téléphone : 04.15.62.20.00

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Entreprise OBM, titulaire du marché public global de performance (conception-réalisation exploitation maintenance) :

S.A OBM Construction, au capital de 3 000 000 €

Mandataire solidaire du groupement conjoint

Adresse au 360, allée des Issards – R.N 100 - La Bégude Sud – 30650 – ROCHEFORT DU GARD

Siège social : ZI Pôle 45 – 9, rue des Sablons – 45140 ORMES

inscrite au registre du commerce d'Orléans sous le numéro RCS Orléans 343889309

Téléphone : 04 90 15 16 30

SOHO ATLAS, au capital de 117 500 €

Adresse : 17, rue de la Presse – 42 000 ST ETIENNE

Ayant son siège au 30, quai Perrache - CS 10150 – 69286 – LYON Cedex 02

inscrite au registre du commerce d'Orléans sous le numéro RCS Saint Etienne 451 205 090

Téléphone : 04 77 53 85 90

S.A.R.L ATELIER D'ARCHITECTURE CASA, au capital de 36 000 €

10, rue du Bardoux – 63000 CLERMONT FERRAND

inscrite au registre du commerce d'Orléans sous le numéro RCS Clermont Ferrand 401 893 235

Téléphone : 04 73 14 61 75

EUCLID (SA SCOP), au capital 201 792 €

10, rue Becquerel – 63110 – BEAUMONT

inscrite au registre du commerce d'Orléans sous le numéro RCS Clermont -Ferrand 302 381 645

Téléphone : 04 73 26 79 60

S.A ENGIE ENERGIE SERVICES exerçant sous l'enseigne « ENGIE COFELY », au capital 698 555 072 €

Adresse : Agence Auvergne-Lozère – Z.I Le Brézet – 16, rue Pierre Boulanger 63017 – CLERMONT FERRAND

Ayant son siège à : 1, place des Degrés – 92800 – PUTEAUX

inscrite au registre du commerce d'Orléans sous le numéro RCS Clermont Ferrand 552 046 955

Téléphone : 04 73 34 64 84

C - Identification de l'assistant technique au maître d'ouvrage

MANDATAIRE: 3S CONCEPT INGENIERIE


320 rue des Frères Voisin – 69970 CHAPONNAY

Tel : 04.69.16.19.50 – contact@3s-concept.fr

SIRET : 795 108 935 00045

représentée par Mme Frédérique BINVIGNAT

CO-TRAITANTS:

ARCHIGRAM sarl 1 rue du Panorama – 42600 Montbrison Tel : 04.77.96.06.55 - contact@archigram.fr Numéro SIRET : 480 065 903 000 19ARCHIGRAM	H3C ENERGIES 35 chemin du vieux ch... Tel : 04 76 41 88 66 info@h3c-energies.fr SIRET : 477 913 487 00021	Envoyé en préfecture le 04/10/2019 Reçu en préfecture le 04/10/2019 Affiché le  No : 38 240 MEYLAN ID : 063-200070407-20190926-DEL2019_04_06-DE
Cabinet Clément & Associés 90, rue Paul BERT - 69446 LYON Cedex 03 Tél. 04 72 61 86 55 - cabinetclement@cabinetclement.fr Numéro SIRET : 388 125 924 000 42		

D - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Marché public global de performance portant sur la conception, réalisation, exploitation maintenance de la Maison de services tête de réseau de la Communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire

- Référence du marché public : 2018_TX_0009
- Date de la notification du marché public : 16/08/2018
- Durée d'exécution du marché public : 13 mois

E - Objet de l'avenant.

- Cadre réglementaire des modifications introduites par le présent avenant :
 - décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment de l'article 139.1 ;
 - code général des collectivités territoriales, notamment les articles 1414-1 et suivants ;
 - dispositions du marché de travaux 2018_TX_0009 et notamment l'article 32 du CCAP ;
 - mise au point réalisée dans le cadre du marché de travaux 2018_TX_0009 en date du 13 août 2018 spécifiant notamment les dispositions à prendre pour l'intégration de panneaux photovoltaïques en toiture ;
 - devis transmis par le titulaire du marché d'un montant de :
 - Panneaux photovoltaïques : 120 412,63 € HT
 - Maintenance annuelle : 2 025 € HT/an soit sur 5 ans 10 125 € HT
 - Réalisation d'un cheminement piéton entre les parcelles n°1 et n°2 : 15 731,06 € HT.
 - Modification du revêtement des places de stationnement de la parcelle n°2 et rétention EP de la parcelle n°1 : 45 406,90 € HT
 - Complément de réseau eaux usées pour viabilisation future : 2 504,20 € HT
 - Modification des salles de réunion : 5 486,86 € HT
 - Modification de la façade au droit de la cage d'ascenseur : 6 171,72 € HT
 - Pose de films solaires sur les vitrages de la zone de convivialité à tous les niveaux : 3 950,00 € HT
 - Modification d'un local portage de repas selon plan : 2 167,26 € HT
 - Suppression des clôtures et modification hauteurs portails et portillons : - 11 064,22 € HT
 - Modification de la surface de voirie et type de revêtement : - 849,04 € HT
 - Modification revêtement de sol terrasse RDC : - 30 283,86 € HT.
- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet les modifications suivantes :

- **PLUS VALUE A LA DEMANDE DU MAITRE D'OUVRAGE POUR :**

- la fourniture, la pose de panneaux photovoltaïques, prévues en option dans le marché initial et précisées lors de la mise au point du marché,

- ➔ Plus-value d'un montant de **120 412,63 € HT**.

Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 4 avril 2019 selon le détail du devis n° 011-04-04 joint.

- la maintenance annuelle des panneaux photovoltaïques sur une durée de 5 ans de 2 025 € HT par an soit **10 125 € HT** sur une durée de 5 ans.

- ➔ Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 4 avril 2019 selon le détail du devis n° 011-04-04 joint.

- Réalisation d'un cheminement piéton entre les parcelles n°1 et n°2
- Plus-value d'un montant de **15 731,06 € HT**.

Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 9 Avril 2019 selon le détail du devis n°001-01-19D joint.

- Modification du revêtement des places de stationnement de la parcelle n°2 et rétention EP de la parcelle n°1,
- Plus-value d'un montant de **45 406,90 € HT**.

Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 13 Septembre 2019 selon le détail du devis n°006F-09-19 joint.

- Complément de réseau eaux usées pour viabilisation future
- Plus-value d'un montant de **2 504,20 € HT**.

Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 8 Août 2019 selon le détail du devis n° 007C-08-19 joint.

- Modification des salles de réunion
- Plus-value d'un montant de **5 486,86 € HT**.

Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 31 Juillet 2019 selon le détail du devis n°012B-07-31 joint.

- Modification de la façade au droit de la cage d'ascenseur
- Plus-value d'un montant de **6 171,72 € HT**.

Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 14 aout 2019 selon le détail du devis n°016-08-19 joint.

- Pose de films solaires sur les vitrages de la zone de convivialité à tous les niveaux (sauf la porte d'accès RDC)
- Plus-value d'un montant de **3 950,00 € HT**.

Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 20 Septembre 2019 selon le détail du devis n°017-09-20 joint.

- Modification d'un local portage de repas selon plan
- Plus-value d'un montant de **2 167,26 € HT**.

Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans sa proposition en date du 20 Septembre 2019 selon le détail du devis n°018-09-20 joint.

Montant total des travaux en plus-value HT

211 955,63 €

• **MOINS VALUE A LA DEMANDE DU MAITRE D'OUVRAGE POUR :**

- Suppression des clôtures et modification hauteurs portails et portillons,
- Moins-value d'un montant de - 11 064,22 € HT.

- Modification de la surface de voirie et type de revêtement,
- Moins-value d'un montant de - 849,04 € HT.

- Modification revêtement de sol terrasse RDC,
- Moins-value d'un montant de - 30 283,86 € HT.

Montant total des travaux en moins-value HT
--


42 197,12 €

L'ensemble des descriptif des travaux et pièces proposées font partie intégrante de l'avenant au contrat.

Le montant total de l'avenant au contrat est fixé à + 169 758,51 € HT, soit en toutes lettres : plus cent soixante-neuf mille sept cent cinquante-huit euros et cinquante et un centimes hors taxes.

Le montant du contrat est donc porté à 6 256 070,51 € HT, sous réserve de l'ajustement ultérieur de cette somme, suivant l'application des modalités de variation des prix prévues au contrat.

La plus-value s'élève donc à + 2,79 % environ du marché initial soit une augmentation globale du marché.

Envoyé en préfecture le 04/10/2019
Reçu en préfecture le 04/10/2019
Affiché le 
ID : 063-200070407-20190926-DEL2019_04_06-DE

- **DELAIS D'EXECUTION :**

Les délais d'exécution restent inchangés pour l'ensemble des travaux, à l'exclusion du photovoltaïque.

En ce qui concerne ce dernier, les délais d'exécution propre à la mise en œuvre de la solution photovoltaïque sont portés au 15/12/2019.

Les délais d'exécution de la prestation de maintenance sont de 5 ans à compter de la mise en œuvre effective des panneaux photovoltaïques.

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)